

## Tract intersyndicale RTE du 28 avril 2008

Les salariés RTE étaient de manière significative dans l'action à l'appel des fédérations syndicales CGT, FO et CFTC.

GET bloqués, postes en local, postes occupés, tour initiale envahie, CCE interrompu.

Suite aux actions du personnel les 3 fédérations ont obtenu la réouverture de négociation portant sur : Télécharger le tract au format PDF

- \* Logement des agents et des jeunes en particulier,
- \* Embauche des apprentis,
- \* Frais de déplacement,
- \* Les classifications,
- \* Prime transport,
- \* Formation promotionnelle,
- \* Célibat géographique,
- \* Dépendance.

Concernant les avancements au choix, les membres CGT, FO, et CFTC du CCE propose la résolution suivante.

Les organisations syndicales CGT, FO et CFTC demandent aux élus du CCE réunis en séance ce jour, la différenciation des 3 collèges Exécution, Maîtrise et Cadres en lieu et place du collège « noncadres » et l'augmentation des taux d'avancements au choix de 1% pour tous les collègues.

La CFDT et la CGC refusent de se prononcer sur ce voeu améliorant significativement les accords proposés.

Conformément à la plateforme revendicative des 5 fédérations de branche, les organisations syndicales CGT, FO et CFTC de RTE revendiquent, comme pour tous les salariés de la branche:

- La reprise des négociations de Branche pour augmenter le SNB et avoir un réel débat sur les rémunérations.
- Une augmentation immédiate de 5 % des salaires et des pensions.
- L'attribution de 2 NR à tous les agents de RTE
- Une prime de 1500 € pour tous.